



Animateur référent

Benoit COIFFIER
FREDON BN
02.31.46.96.54
06.77.60.09.73
b.coiffier.fredonbn@orange.fr

Animateur suppléant

Paul BECART
FLORYSAGE
02.35.95.97.07
paul.becart@astredhor.fr

Ce bulletin a été rédigé à partir d'observations réalisées par la FREDON de Basse-Normandie, FLORYSAGE, des collectivités et des jardiniers amateurs.

L'essentiel du mois

MÉTÉOROLOGIE

- Alternance de pluie et de soleil
- Semaine estivale en semaine 16

ESPACES VÉGÉTALISÉS ET INFRASTRUCTURES

- Installation des colonies de pucerons
- Pyrale du buis en activité
- Encore des processions de processionnaire du pin

JARDINS D'AMATEURS

- Présence de pucerons

Note Nationale abeilles et pollinisateurs

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires du
programme

Abonnez-vous sur

www.chambre-agriculture-normandie.fr

Météorologie

Les conditions climatiques pour le mois d'avril ont été très changeantes. Les 2 premières semaines se résument par des alternances pluie/soleil avec des températures fraîches. La semaine 16 a été digne d'un temps estival avec des températures élevées et retour de températures normales d'un mois d'avril cette semaine.

Vous trouverez ci-dessous les données météorologiques pour la Normandie jusqu'au 25 avril inclus.

Avril	Température moyenne (en °C)	Normale de saison (en °C)	Cumul de la pluviométrie (en mm)	Normale de saison(en mm)	Cumul de l'E.T.P (en mm)	Normale de saison (en mm)
Caen	12,1	8,9	34,6	48	58,9	62
Argentan	11,5	8,5	30,8	54	59,6	
Pont-Hébert	12,2	9,1	46,4	61,9		
Evreux	13		?		68	
Buchy	12,2		38			

Action pilotée par le Ministère chargé
de l'agriculture et le Ministère chargé
de l'environnement, avec l'appui
financier de l'Agence Française pour
la Biodiversité, par les crédits issus
de la redevance pour pollutions
diffuses attribués au financement du
plan Ecophyto2.



Phénologie

Avec l'installation du printemps, de nombreuses floraisons ont eu lieu tels que les cerisiers. Toujours en cours pour les cytises, marronniers, poiriers et pommiers, Vient de commencer, la floraison des arbres de Judée, ...

Espaces Végétalisés et Infrastructures

Massifs/Fleurs

- Pucerons :

Dégâts observés – incidence : présence de colonies de pucerons sur divers végétaux et plantes sauvages.

Secteur d'observation : toute la région.

Facteurs de risques : faible à moyen.

Méthodes prophylactiques : selon les zones, la faune auxiliaire est déjà présente.

• Lis

- Criocère du lis (*Lilioceris lili*) :

Stade de développement observé : adulte. L'insecte est un petit coléoptère rouge qui mesure environ 8 mm de long, avec des pattes et des antennes noires. Après avoir hiverné sous terre, il réapparaît dès les premiers jours doux au printemps.

Dégâts observés – incidence : les adultes et les larves dévorent les feuilles et les fleurs des lis.

Secteur d'observation : Manche + Orne.

Facteurs de risques : le criocère se reproduit très rapidement. Chaque femelle peut pondre 200 à 300 œufs par saison. Les plantes infestées peuvent ne pas fleurir ou même mourir en cas d'attaque trop importante.

Méthode prophylactique :

- l'intervention manuelle reste la méthode la plus efficace. Attention, l'insecte se laisse tomber dès qu'il se sent en danger
- veillez à supprimer les feuilles présentant une substance baveuse où se cachent les larves



Criocère du lis adulte
(Source : M. Boldrini)

Arbustes/Rosiers

• Buis

- Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*) :

Stade de développement observé : chenilles (à différents stades) en activité.

Dégâts observés – incidence : les défoliations sont déjà bien avancées.

Secteur d'observation : toutes les zones infestées l'année dernière

Facteurs de risques : les chenilles vont continuer à se développer jusqu'au stade de nymphose. De génération en génération, la population s'accroît et les dégâts aussi.



Chenille de pyrale du buis



Buis attaqué
(Source : V. Mazière)

• Divers végétaux

- Otorhynque :

Dégâts observés – incidence : des dégâts d'otorhynques adultes nous sont remontés. Ces dégâts sont caractérisés par des feuilles dévorées, le bord des limbes foliaires est découpé en encoches régulières formant une crénelure marquée.

Secteur d'observation : toute la région.

Facteurs de risques : les dégâts des adultes sont justes d'ordre esthétique. Les larves provoqueront surtout des dégâts sur des plantations en container et très rarement en espaces verts.

Méthodes prophylactiques :

- utilisez des barrières physiques gluantes ou collantes sur le tronc des plantes infestées pour intercepter les adultes.
- un travail du sol en hiver aux pieds des végétaux infestés expose les larves à l'air libre. Elles se retrouvent confrontées au froid et à la pression des prédateurs.



Dégâts d'otorhynques
(Source : FLORYSAGE)

● Rosier

- Maladie des taches noires (*Marssonina rosae*) :

Stade de développement observé : on observe les premières taches noires sur rosier

Dégâts observés – incidence : très peu d'incidence

Secteur d'observation : Saint Etienne la Thillaye (14)

Facteurs de risques : l'intensité de l'attaque va dépendre des variétés. La maladie entraîne la chute progressive des feuilles. La perte esthétique est forte et dégrade la vigueur de la plante lorsque la maladie apparaît tôt en saison.

Méthodes prophylactiques :

- choisissez des variétés résistantes ou moins sensibles à la maladie.
- évitez d'arroser le feuillage.
- retirez les feuilles atteintes et les éliminer.



Maladie des taches noires sur rosier
(Source : D. Jardel)

- Pucerons :

Stade de développement observé : les premières colonies de pucerons sur rosiers sont constatées. Très présent sur des rosiers buissons dans le Calvados. La pousse rapide dû à la semaine très clémente de mi-avril a favorisé l'implantation des pucerons sur les rameaux les plus tendres.

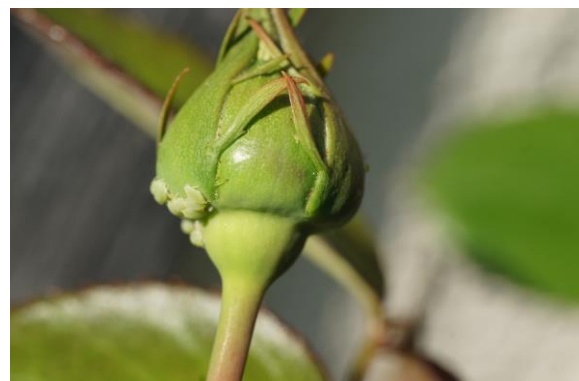
Dégâts observés – incidence : peu d'incidence pour le moment.

Secteur d'observation : sur toute la région.

Facteurs de risques : en cas de forte attaque, ces colonies de pucerons peuvent entraîner un ralentissement de la croissance des pousses et un avortement des boutons.

Méthodes prophylactiques :

- veillez à favoriser l'installation de la faune auxiliaire à proximité de vos rosiers.
- la mise en place de certaines plantes compagnes pourra repousser les ravageurs.
- attention aussi, à ne pas sur-fertiliser vos rosiers. Trop d'azote favorise les pucerons qui affectionnent les jeunes rameaux tendres et à la sève riche.



Pucerons verts sur bouton floral de rosier
(Source : D. Jardel)

• Sureau

- Puceron noir du sureau (*Aphis sambuci*) :

Stade de développement observé : forte présence en manchons de pucerons noirs du sureau.

Dégâts observés – incidence : présence de miellat.

Secteur d'observation : agglomération caennaise (14).

Facteurs de risques : aucun. Le puceron noir du sureau est spécifique au sureau et n'ira pas sur les autres végétaux.

Méthode prophylactique :

- la présence de pucerons noirs du sureau en abondance va attirer, favoriser le développement et l'installation de la faune auxiliaire qui sera prête pour s'attaquer aux pucerons des autres plantes.

• Viorne

- Galéruque de la viorne :

Dégâts observés – incidence : limbes parsemés de morsures circulaires à marge brunie/noircie, aspect de dentelle. Présence de déjections noirâtres.

La larve est assez dodue, jaunâtre/grisâtre à points noirs. L'adulte est un petit insecte trapu, jaune et brun, recouvert d'une pubescence, à longues antennes.

Secteur d'observation : Alizay (76).

Facteurs de risques : affaiblissement du sujet

Méthode prophylactique :

- tailler et éliminer les rameaux touchés

Arbres

• Erable du japon

- Pucerons noirs (*Periphyllus sp.*):

Stade de développement observé : importantes colonies de pucerons noirs.

Secteur d'observation : agglomération caennaise (14).

Facteurs de risques : les infestations affectent peu la croissance des sujets bien implantés. Par contre, le miellat rejeté par les pucerons, très salissant, entraîne d'importantes nuisances et encore plus par temps sec.

Méthode prophylactique :

- si nécessaire, il est possible de faire des lâchers d'auxiliaires.

• Pin

- Processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*):

Stade de développement observé : des processions de la processionnaire du pin ont été constatées pendant la semaine 15.

Secteur d'observation : région de Falaise (14).

Facteurs de risques : les chenilles ont quittées leurs nids afin d'aller se nymphoser dans le sol. Dans quelques semaines, pendant la période estivale, les adultes émergeront afin de s'accoupler. Les femelles pondront des œufs à l'extrémité des rameaux.

Un dispositif de piégeage des papillons mâles adultes est en train d'être installé sur les 3 départements ex bas-normand pour identifier la période de vol de cet insecte.

Méthodes prophylactiques :

- le piégeage des adultes par la pose de pièges à phéromone de synthèse qui vont attirer les papillons mâles réduisant ainsi les accouplements et le nombre de pontes potentielles. Mais cela nécessite une densité de piège importante.
- la confusion sexuelle. Cette méthode consiste à projeté des phéromones sexuelle femelle sur les arbres par l'intermédiaire de billes de paintball, contribuant ainsi à une non-rencontre entre partenaires. Et là encore, il faut un nombre de billes extrêmement important.



Chenilles dans un écopiège
(Source : ville de Falaise)



Piège à phéromone

Jardins d'amateurs

Petits fruits

• Groseilliers

- Puceron jaune du groseillier (*Cryptomyzus ribis*) :

Dégâts observés – incidence : présence de pucerons. Les feuilles présentent des boursouflures vertes qui prennent une coloration rougeâtre.

Secteur d'observation : Calvados (14) + Orne (61).

Facteurs de risques : ces colonies de pucerons peuvent provoquer un blocage de la croissance des végétaux.

Méthodes prophylactiques :

- surveillez l'apparition des premiers individus en supprimant les feuilles atteintes
- veillez à favoriser l'installation de la faune auxiliaire à proximité.



Boursouflures sur feuille de groseillier
(Source : V. Turbout)



Rouille sur groseillier
(Source : D. Jardel)

- Rouille (*Cronartium ribicola*) :

Dégâts observés – incidence : à la face supérieure des feuilles, développement de nombreuses petites taches jaunâtres auxquelles correspondent, à la face inférieure, des pustules pulvérulentes brun-roux.

Secteur d'observation : Calvados (14).

Facteurs de risques : en cas de forte attaque, chute des feuilles

Méthode prophylactique :

- retirez les premières feuilles atteintes

Potager

• Alliacés (poireau, ciboulette, ...)

- Mineuse du poireau (*Phytomyza gymnostoma*) :

Dégâts observés – incidence : des piqûres de nutrition ont été observées sur ciboulette.

Secteur d'observation : Calvados (14) + Seine-Maritime (76)

Facteurs de risques : l'observation de ces piqûres de nutrition est importante car elles précèdent la ponte. C'est donc un indicateur de la présence d'adultes.

Méthode prophylactique :

- lors des vols, le moyen de lutte le plus efficace est l'utilisation de filets



Piqûres de nutrition sur ciboulette

• Toutes cultures

- Gastéropodes :

Dégâts observés – incidence : les conditions humides du début de mois ont favorisé la présence de limaces et d'escargots. Des dégâts sur des jeunes plantations sont constatés.

Secteur d'observation : toute la région

Facteurs de risques : des conditions humides augmenteront les risques d'infestation.

Méthodes prophylactiques :

- cf. BSV n°03-2018



Planche avec farine pour appâter les limaces
(Source : V. Mazière)



Consommation d'escargots par des grives
(Source : M. Mazière)

Verger

• Arbres fruitiers à noyaux

- Puceron vert (*Myzus persicae*) :

Dégâts observés – incidence : des colonies importantes de pucerons verts sont observées sur des feuilles d'abricotier, de pêcher, de pruniers. Les feuilles se déforment, s'enroulent sur elles-mêmes et jaunissent.

Secteur d'observation : Calvados (14) + Manche (50).

Facteurs de risques : des conditions clémentes favorisent leur multiplication.

Méthodes prophylactiques :

- favorisez la faune auxiliaire
- afin d'augmenter l'efficacité de ces insectes utiles. Il est possible d'utiliser des bandes engluées sur les troncs afin d'empêcher l'accès aux colonies par les fourmis qui protègent les pucerons.



Fourmis élevant des pucerons



Bandes engluées

• Pêcher

- Cloque du pêcher (*Taphrina deformans*) :

Dégâts observés – incidence : des symptômes de cloque du pêcher sont observés. La maladie se caractérise par des feuilles qui s'épaississent, se cloquent, s'enroulent, deviennent cassantes et prennent une couleur variant du blanc jaunâtre au rose-rouge, puis se dessèchent.

Secteur d'observation : Calvados (14) + Manche (50).

Facteurs de risques : cette maladie peut provoquer d'importantes chutes de feuilles.

Méthodes prophylactiques :

- actuellement, toute intervention sur les feuilles est devenue inutile. Pour lutter contre cette maladie, il faut anticiper soit lors de la chute des feuilles à l'automne soit juste avant le débourrement au début du printemps.

● **Pommier**

- Oïdium (*Podosphaera leucotricha*) :

Dégâts observés – incidence : des attaques d'oïdium ont été observées sur des variétés sensibles.

Secteur d'observation : Calvados

Facteurs de risques : l'oïdium est une maladie fongique. Elle passe l'hiver dans les écailles des bourgeons. Une forte humidité de l'air suffit à déclencher une contamination. Le champignon se développe avec des températures comprises entre 10 et 20°C mais il n'aime pas la pluie. La période de pousse est une période à risque vis-à-vis de l'oïdium, car les jeunes feuilles y sont particulièrement sensibles.



Oïdium sur pommier
(Source : D. Jardel)

Méthode prophylactique :

- veillez à supprimer toutes les parties touchées.
- Puceron cendré (*Dysaphis plantaginea*) :

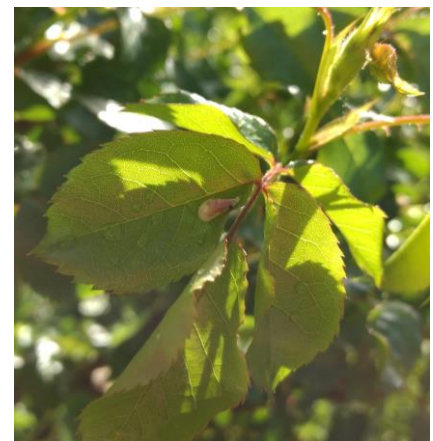
Dégâts observés – incidence : les premières colonies de pucerons cendrés sont observées.

Secteur d'observation : toute la région.

Facteurs de risques : il faut surveiller les populations car les températures sont propices à leur développement.

Auxiliaires

La présence d'auxiliaire est très aléatoire selon les secteurs avec des présences faibles à moyennes. Parmi les observations remontées, il est constaté la présence de coccinelles, surtout des adultes, des syrphes aux stades œufs, larves et adultes. Comme le mois précédent, des pucerons momifiés ont aussi été identifiés.



Nymphe de syrphe

Devenez observateurs en 2018 !

Afin d'assurer un meilleur suivi sur l'ensemble de la région, nous invitons toute personne à rejoindre le réseau des observateurs du BSV Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructure.

Pour cela, c'est simple, il vous suffit de remplir la fiche suivante et de la renvoyer aux coordonnées indiquées.

- Je participe au réseau d'observateurs :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Bioagresseurs et Végétaux pouvant être suivis :

.....
.....
.....
.....
.....

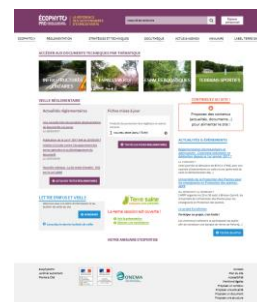
FREDON de Basse-Normandie – Benoît COIFFIER
4, place de Boston – Bât A – 14200 Hérouville Saint Clair
02-31-46-96-54 – b.coiffier.fredonbn@orange.fr
Fax : 02-31-46-96-59

Crédit photos : FREDON Basse-Normandie

Portail ECOPHYTO PRO en JEVI

Dans le cadre du plan ECOPHYTO, un site internet réunit les références et connaissances disponibles pour sensibiliser les **professionnels** des JEVI et leur permettre de faire évoluer leurs pratiques vers une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

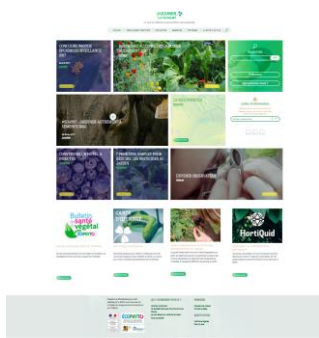
Vous pouvez accéder à ce site via le lien suivant www.ecophytozna-pro.fr



Site internet : Jardiner Autrement

Un site internet réunit les références et connaissances disponibles pour sensibiliser les Jardiniers amateurs et leurs permettre de faire évoluer leurs pratiques vers une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Vous pouvez accéder à ce site via le lien suivant www.jardiner-autrement.fr



Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !

3^{ème} édition, avril 2018

Cette note a été rédigée par un groupe de travail DGAI¹, APCA², ITSAP-Institut de l'abeille³, ADA⁴ France et soumise à la relecture du CNE⁵.

- 1- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Direction générale de l'alimentation.
- 2- Assemblée permanente des chambres d'agriculture.
- 3- Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation.
- 4- Fédération nationale des associations régionales de développement de l'apiculture.
- 5- Comité national d'épidémiosurveillance dans le domaine végétal.

Crédits photos : J. Jullien (DGAI-SDQSPV), sauf p.3, apiculteur en action : Florence Aimont-Marie (CA 17).



En butinant de fleur en fleur, les insectes pollinisateurs participent à la production de nombreuses cultures et contribuent aussi à la qualité des récoltes. À l'échelle mondiale, 80 % des plantes à fleurs se reproduisent grâce à ces insectes auxiliaires, en particulier aux abeilles.

Préserver la santé des abeilles

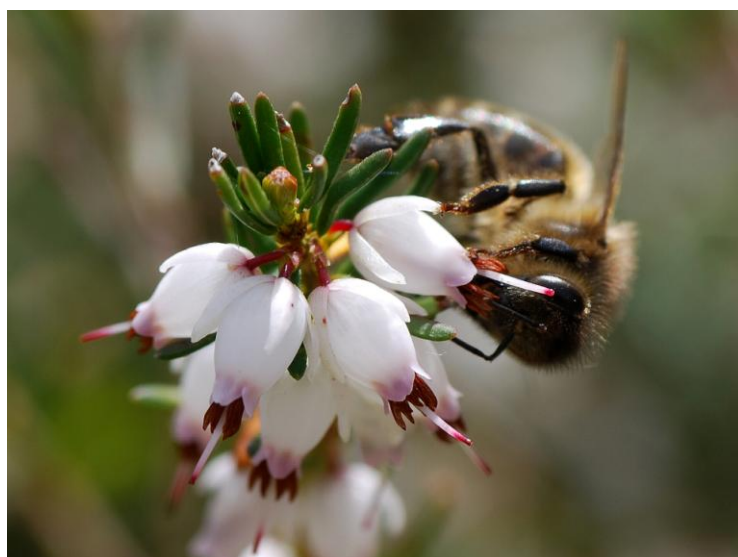
Les causes de dépérissement des abeilles sont multiples. La préservation de la santé du cheptel apicole implique la mise en place de bonnes pratiques au niveau de :

- la gestion des ressources alimentaires des abeilles ;
- la maîtrise des risques sanitaires du cheptel ;
- la protection des cultures par la mise en œuvre des méthodes de lutte intégrée.

Pour protéger les insectes pollinisateurs, les pouvoirs publics ont renforcé les études écotoxicologiques, la réglementation, ainsi que les contrôles sanitaires et phytosanitaires.

Les voies d'exposition

Des intoxications d'insectes pollinisateurs peuvent se produire quand les produits phytopharmaceutiques sont appliqués, tant sur les plantes cultivées que sur la flore spontanée. La contamination peut avoir lieu à deux moments (pendant et après le traitement phytosanitaire), par deux voies d'intoxication différentes :



- **par contact** : quand l'abeille est exposée directement à un produit dangereux ; se pose sur une fleur ou sur la végétation traitée ; reçoit des vapeurs ou des poussières toxiques ;

- **par ingestion** : quand l'abeille prélève du nectar ou du pollen sur des fleurs contaminées suite à une pulvérisation ; par l'utilisation avant floraison d'un produit rémanent ou systémique ; suite à un enrobage de semence avec un produit systémique et persistant durant la floraison ; ou enfin par des poussières d'enrobage insecticide émises lors de semis en l'absence de mesures appropriées de gestion des risques.

Connaître les risques toxicologiques pour les abeilles avant de traiter

ETIQUETTE PRODUIT PHYTO.

Phrases de risque Spe 8

« Précautions à prendre pour la protection de l'environnement »

Dangereux pour les abeilles. / Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison. / Ne pas utiliser en présence d'abeilles. / Retirer ou couvrir les ruches pendant l'application et (indiquer la période) après traitement. / Ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes. / Enlever les adventices avant leur floraison. / Ne pas appliquer avant (indiquer la date).

Les professionnels de la production végétale, du paysage et des forêts doivent impérativement connaître l'écotoxicité des produits phytosanitaires avant de les utiliser. La règle de base consiste à lire **l'étiquette du produit** figurant sur l'emballage (classement toxicologique, phrases de risque correspondantes).

En complément, il est possible de consulter :

- le catalogue des produits phytopharmaceutiques et de leurs usages autorisés en France **e-phy** : ephy.anses.fr

- les **fiches de données de sécurité des produits phytopharmaceutiques** : www.quickfds.com ou www.phytodata.com

- l'**Index Acta phytosanitaire**, mis à jour chaque année ;

- la base **Agritox** qui renseigne sur le classement toxicologique des substances actives : www.agritox.anses.fr

Le respect des obligations réglementaires*



• Conditions d'utilisation des insecticides et acaricides à usage phytosanitaire

D'une façon générale, il faut noter que l'arrêté du 28 novembre 2003, paru au Journal officiel du 30 mars 2004, **interdit tout emploi d'insecticides ou d'acaricides en période de floraison ou de production d'exsudats** ; ceci afin de protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs.

Par dérogation, l'emploi d'insecticides et acaricides en période de floraison ou de production d'exsudats est cependant possible dès lors que deux conditions sont réunies et respectées :

1. L'intervention a lieu **en dehors des périodes de butinage** (tard le soir, de préférence) : les abeilles peuvent être actives du lever du jour au coucher du soleil ;

2. Le produit insecticide ou acaricide employé **bénéficie d'une mention « abeilles »**.

L'arrêté définit en effet trois types de mention « abeilles » pouvant être attribuées aux insecticides ou acaricides :

- « *Emploi autorisé durant la floraison en dehors de la présence d'abeilles* » ;

- « *Emploi autorisé au cours de périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence d'abeilles* » ;

- « *Emploi autorisé durant la floraison et au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence d'abeilles* ».

• Éviter les dérives lors des traitements

L'arrêté interministériel du 4 mai 2017 impose aux applicateurs de mettre en œuvre des moyens appropriés pour éviter tout entraînement des produits phytopharmaceutiques en dehors des parcelles ou des zones traitées. Il convient dans ce cadre d'éviter toute dérive des produits vers les ruches et ruchers.

• Mesures anti-dérive lors du semis

L'arrêté interministériel du 13 janvier 2009 précise les conditions d'enrobage et d'utilisation des semences traitées par des produits phytopharmaceutiques en vue de limiter l'émission des poussières lors du procédé de traitement en usine.



*pour consulter les textes réglementaires en vigueur, rendez-vous sur : www.legifrance.gouv.fr

• **Proscrivez les mélanges de produits phytopharmaceutiques dangereux pour les abeilles**

L'association de certaines molécules à visée phytopharmaceutique peut faire courir un risque important aux pollinisateurs (effets possibles de synergies). Pour cette raison, il convient d'être extrêmement vigilant en matière de mélanges et de respecter l'arrêté ministériel du 7 avril 2010. Ce dernier prévoit dans son article 8 que « durant la floraison ou au cours des périodes de production d'exsudats, au sens de l'article 1^{er} de l'arrêté du 28 novembre 2003 susvisé, **un délai de 24 heures soit respecté entre l'application d'un produit contenant une substance active appartenant à la famille chimique des pyréthrinoïdes et l'application d'un produit contenant une substance active appartenant aux familles chimiques des triazoles ou des imidazoles.** Dans ce cas, le produit de la famille des pyréthrinoïdes est obligatoirement appliqué en premier ». Les mélanges extemporanés de pyréthrinoïdes avec triazoles/imidazoles sont donc interdits en période de floraison et d'exsudation de miellat.

A RETENIR

- **En période de floraison ou de production d'exsudats, il est interdit de traiter en présence d'abeilles.** Même si le produit comporte la mention « abeilles », cela ne signifie pas qu'il est inoffensif.
- **Des pollinisateurs sauvages sont présents sur des plages horaires plus larges au cours de la journée et avec des températures plus fraîches** (par ex. les bourdons). Les comportements et modes de vie de ces insectes (horaires de butinage, mode de nidification et de reproduction, préférences alimentaires, ...) sont variés et peuvent différer de ceux de l'abeille domestique. De plus, leur sensibilité aux produits phytopharmaceutiques peut être différente.

Les bonnes pratiques pour favoriser l'activité des insectes pollinisateurs et pour maintenir des ressources alimentaires en dehors des périodes de floraison des cultures mellifères

- Avant toute prise de décision concernant une éventuelle intervention phytosanitaire, pensez à consulter le bulletin de santé du végétal (BSV) et à évaluer rigoureusement l'état phytosanitaire de la culture.
- Ne laissez jamais d'eau polluée par des substances actives chimiques autour des parcelles ou sur votre exploitation, les abeilles s'abreuvent et collectent plus de 25 litres d'eau par an pour assurer le développement de leur colonie.
- Favorisez la présence des insectes pollinisateurs pour la pollinisation de vos cultures en implantant des espèces mellifères autour de vos parcelles (bandes mellifères le long des cours d'eau et bord de champ, haies mellifères, CIPAN mellifères...). Si vous devez réaliser une intervention, rendez non attractifs pour les abeilles les couverts herbacés et fleuris entre-rangs dans la parcelle à traiter, par exemple en les broyant ou les fauchant en dehors des périodes de butinage.
- Pour ne pas que la flore mellifère devienne un piège pour les pollinisateurs, il est impératif que la dérive des traitements réalisés sur les cultures voisines soit évitée.
- Participez au maintien de l'apiculture sur votre territoire en diversifiant vos cultures à la faveur de rotations longues intégrant des légumineuses ou des oléoprotéagineux.
- Laissez des plantes messicoles s'implanter en bordures et à l'intérieur des champs pour favoriser les espèces végétales nectarifères et pollinifères. Consultez le site Internet : www.ecophytopic.fr



N'hésitez pas à échanger avec les apiculteurs qui travaillent autour de vous et adaptez vos pratiques en leur demandant conseil vis-à-vis des abeilles.

Pour plus d'informations sur les abeilles et l'apiculture, contactez l'ADA (association de développement apicole) de votre région, le référent apiculture de la chambre régionale d'agriculture ou consultez le site Internet de l'ITSAP-Institut de l'abeille www.itsap.asso.fr